



Déclaration préalable à la CAPD du 27 août 2015

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

En préambule, nous tenons à rappeler le fort attachement du Se-UNSA aux instances paritaires et notamment à cette CAPD.

A ce titre, nous regrettons d'avoir été tenus à l'écart d'un sujet aussi important que l'est celui des exéats ineats, pour lesquels nous n'avons été informés qu'a posteriori. Cela ne nous empêche bien évidemment pas de nous féliciter de cette légère ouverture des portes de notre département, belle éclaircie pour ces quelques collègues qui ont eu la chance de rejoindre notre département qui en a tant manqué cet été ...

Nous continuons à regretter qu'une seconde phase de mouvement n'existe pas (avec formulation de vœux), nous pensons toujours que cela clarifierait le déroulement des opérations de mouvement et simplifierait le travail de vos services.

La Gestion des Ressources Humaines est une question cruciale mais reste ignorée par notre ministère. Faisant pourtant tourner la machine au quotidien, les personnels sont considérés comme des rouages anonymes, évoqués principalement en termes de coûts budgétaires ou salariaux.

Au niveau national le SE-UNSA réclame un agenda social pour une refondation de la GRH : tous les domaines doivent être traités d'ici 2017.

Selon l'enquête nationale menée par le SE-UNSA et sa fédération, voici les principales préoccupations de nos collègues pour lesquelles notre syndicat souhaiterait vraiment que les choses évoluent, liste non exhaustive :

Les conditions de travail : notre métier, très féminisé, fait figure de métier compatible avec la vie de famille mais les résultats de nos enquêtes montrent une autre réalité : la face cachée du travail quotidien (au-delà des heures de cours) prend de plus en plus de place et de temps.

La mobilité géographique : nos collègues ont le sentiment de n'être qu'un numéro, de ne pas être pris en compte dans leurs problématiques personnelles.

La rémunération : les enseignants français sont moins bien payés que leurs homologues européens et il y a une disparité importante de revenus entre les niveaux d'enseignement : indemnités et déroulements de carrière différents. La revalorisation des enseignants est la première des priorités pour nos collègues. Le retard de rémunération du 1er degré n'est plus supportable.

Cette question financière sera aussi au cœur de cette CAPD lorsque seront abordés les recours pour les temps partiels, il est important que nos collègues puissent travailler à la quotité souhaitée, quelques pourcents en moins et c'est tout un équilibre parfois fragile remis en cause.

Nous venons d'évoquer l'articulation vie pro/vie perso : il y a urgence à traiter ce sujet, déjà mis sur la table au niveau national par le SE-Unsa l'an dernier.

A ce titre, pour en revenir à cette CAPD, nous tenons à vous signaler l'inconfort de nos collègues qui ont déposé leur demande de temps partiel fin mars et qui ont attendu parfois longtemps une réponse. Il est aussi difficile de s'organiser lorsque les constitutions de postes fractionnés changent à plusieurs reprises ou lorsque les jours imposés ne permettent pas une bonne organisation personnelle et/ou au sein de l'école.

Nous avons conscience de la charge de travail que cela représente pour vos services et ne manquons pas d'aborder leurs conditions de travail par notre fédération. Nous connaissons la complexité de leur tâche avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (à chaque école son emploi du temps) d'autant que cet accroissement du travail n'a pas été accompagné d'une augmentation de moyens.

Nous terminerons par le sous-nombre qui touche les Côtes d'Armor, nous espérons que celui-ci n'aura pas trop d'effets sur le remplacement dans notre département, c'est une de nos inquiétudes mais pas la seule ...

Nous vous remercions de votre attention.